RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

[redacted]

cerfa N° 15948 * 06
Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP [redacted] 2024

Désignation de l'entreprise : SASU 2JM-SYSTEM — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 6 Allée des Marronniers 25200 GRAND-CHARMONT

SIRET : 8 4 2 2 3 1 2 6 8

Durée de l'exercice en nombre de mois* : 12 — Durée de l'exercice précédent* : 12

Exercice N clos le 31.12.2024

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial* 010		012	
		Autres* 014		016	
	Immobilisations corporelles*	028		030	
	Immobilisations financières* (1)	040		042	
	Total I (5)	044		048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
	STOCKS — Marchandises*	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068		070	
	Créances (2) — Autres* (3)	072		074	
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084		086	
	Charges constatées d'avance*	092		094	
	Total II	096		098	
	Total général (I + II)	110		112	

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	5 961
	Résultat de l'exercice	136	(5 961)
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	0
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172	
	Comptes courants d'associés	173	
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	
	Total général (I + II + III)	180	0

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	3 933

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

© 2024 INFORCE s.a.

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** — **DGFiP N° 2033-B-SD 2024**

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A-*bis* du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : SASU 2JM-SYSTEM — Néant ☐ * — Exercice N clos le 31.12.2024

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209	210
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214
		services*		217	218
	Production stockée*	Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production			222
	Production immobilisée*				224
	Subventions d'exploitation reçues				226
	Autres produits				230 : 1
			Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232 : 1
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234
	Variation de stock (marchandises)*				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240
	Autres charges externes* :	dont crédit bail : - mobilier :	- immobilier :		242 : 2 835
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE*		243	244
	Rémunérations du personnel*				250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252 : 846
	Dotations aux amortissements*	dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255	254 : 1 366
	Dotations aux provisions				256
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259	262 : 17
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260	
			Total des charges d'exploitation (II)		264 : 5 064
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270 : (5 063)
Produits financiers (III)		280	116 Charges financières (V)		294
Produits exceptionnels (IV)					290 : 3 933
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300 : 4 947
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310 : (5 961)

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 — 312 — 314 : 5 961

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers* , dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprise nouvelle (44. *sexies*) 986		ZFU-TE (44. *octies* et *octies* A) 987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*) 981		JEI (44. *sexies* A) 989		
	ZRD (44. *terdecies*) 127		ZRR (44. *quindecies*) 138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*) 991		Investissements et souscription outre-mer 344		
	ZFANG (44.*quaterdecies*) 345				
	BUD (art. 44 *sexdecies*) 992		Zone de developpement prioritaire (44 *septdecies*) 993		
Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit			346	350
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648	
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641	
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2 352	354 : 5 961
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière*			356	
	Déficits antérieurs reportables :* 2 498		dont imputés sur le résultat :		360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2 370	372 : 5 961

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

© 2024 INFORCE S.à

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033–C–SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 2JM-SYSTEM

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 526	442		444	2 526	446		
	Installations générales, agencements aménagements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	7 408	462		464	7 408	466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	9 934	492		494	9 934	496		

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	495		497		498		499	
	Autres	500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 316	532	597	534	1 913	536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	2 305	552	770	554	3 075	556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	3 621	572	1 367	574	4 988	576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	Etabli plateau bois	DEBROUSSAILLEUSE TRO TAILLE HAIE BATTERIE		PARTNER FB-482-JS BR	
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements* ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession* ④	Plus ou moins-values Court terme* ⑤	Long terme 19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1	695	506	189	200	11			
2	1 441	1 123	318	300	(18)			
3	390	284	106	100	(6)			
4	7 408	3 074	4 334	3 333	(1 001)			
5								
6								
7								
8								
9								
10								

TOTAL	578	9 934	580	4 987	582	4 947	584	3 933	586	(1 014)	581		587		589	
Plus-values taxables à 19 % (1)					579		Régularisations		590		583		594		595	
TOTAL									596	(1 014)	585		597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

© 2024 INFORCE s.a.

DGFiP N° 2033–D–SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 *Septies* A *bis* du Code général des impôts)

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : SASU 2JM-SYSTEM

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683		
Autres immobilisations incorporelles	700		705		
Terrains	710		715		
Constructions	720		725		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		
Inst.générales agen-cements amén. div.	740		745		
Materiel de transport	750		755		
Autres immobilisations corporelles	760		765		
TOTAL	770		775		

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	2 498	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982ter
Déficits imputés	983		
Déficits reportables	984	2 498	
Déficits de l'exercice	860	5 961	
Total des déficits restant à reporter	870	8 459	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	787
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	557
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

© 2024 INFORCE s.a.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° SIREN) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.